



Nouméa, le 22 juin 2026

Demande de régulation des marchés n° 46 en cours d’instruction

Type : Demande initiale

Secteur économique concerné : Fabrication de verres optiques.

TD	Libellé produit	Mesures de régulation		
		Souhaitées		
		Type	Taux	Durée
9001.50.00	Verres de lunetterie en autres matières – verres correcteurs dont la valeur CAF est supérieur à 4 000 francs CFP	Taxe de régulation de marché	30%	5 ans